
NEXANS

ETATS FINANCIERS CONSOLIDES RESUMES

PREMIER SEMESTRE 2010

Compte de résultat consolidé.....	2
Etat du résultat global consolidé.....	3
Etat de la situation financière consolidée	4
Tableau des flux de trésorerie consolidés	5
Variation des capitaux propres consolidés	6
Notes annexes :	
- Principes comptables	7
- Principaux événements	11
- Segments opérationnels	12
- Autres notes.....	15

Compte de résultat consolidé

en millions d'euros	Notes	1er semestre 2010	1er semestre 2009
Chiffre d'affaires net	(3)	2 955	2 514
Effet du cours des métaux *		(855)	(430)
Chiffre d'affaires à prix métal constant *	(3)	2 100	2 085
Coût des ventes		(2 594)	(2 134)
Coût des ventes à prix métal constant *		(1 739)	(1 704)
Marge brute		361	380
Charges administratives et commerciales		(241)	(237)
Frais de R&D		(37)	(33)
Marge opérationnelle *	(3)	83	110
Effet Stock Outil **		50	(41)
Dépréciations d'actifs nettes	(6)	(26)	(9)
Variation de juste valeur des instruments financiers sur métaux non ferreux		(8)	3
Plus et moins-values de cession d'actifs	(4)	2	2
Coûts de restructuration	(12)	(56)	(53)
Résultat opérationnel		45	12
Coût de l'endettement financier (brut)		(35)	(33)
Produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie		3	5
Autres charges financières nettes	(5)	(8)	(20)
Quote-part dans les résultats nets des entreprises associées		(0)	0
Résultat avant impôts		5	(36)
Impôts sur les bénéfices	(7)	(20)	(19)
Résultat net des activités poursuivies		(15)	(55)
Résultat net des activités abandonnées		-	-
Résultat net consolidé		(15)	(55)
dont part du Groupe		(17)	(57)
dont part des intérêts ne donnant pas le contrôle		2	2
Résultat net part du groupe des activités poursuivies par action (en euros)			
	(8)		
- résultat de base par action		(0,62)	(2,04)
- résultat dilué par action		(0,18)	(1,60)
Résultat net part du groupe des activités abandonnées par action (en euros)			
	(8)		
- résultat de base par action		-	-
- résultat dilué par action		-	-
Résultat net part du groupe par action (en euros)			
	(8)		
- résultat de base par action		(0,62)	(2,04)
- résultat dilué par action		(0,18)	(1,60)

* Indicateurs de gestion de l'activité retenus pour mesurer la performance opérationnelle du Groupe.

** Effet lié à la revalorisation du Stock Outil de clôture à son coût unitaire moyen pondéré. Cette ligne inclut également sur le premier semestre 2010 un impact négatif de -15 millions d'euros lié à une nouvelle réduction significative du volume de Stock Outil faisant suite à la restructuration des activités métallurgiques européennes ainsi qu'à la volonté du Groupe de poursuivre ses efforts de réduction du BFR. La contrepartie de cet effet se trouve en Marge opérationnelle.

Etat du résultat global consolidé

<i>en millions d'euros</i>	1er Semestre 2010	1er Semestre 2009
Bénéfice de l'exercice	(15)	(55)
Actifs financiers disponibles à la vente	(0)	(0)
- Gain / Perte généré durant la période (après impôt)	(0)	(0)
- Recyclage en résultat sur la période (après impôt)	-	-
Différences de conversion	165	64
- Gain / Perte généré durant la période (après impôt)	165	64
- Recyclage en résultat sur la période (après impôt)	-	-
Couverture des flux de trésorerie	(27)	120
- Gain / Perte généré durant la période (après impôt)	(3)	50
- Recyclage en résultat sur la période (après impôt)	(24)	70
Quote-part des autres éléments du résultat global dans les Mises en équivalence	-	-
Total des autres éléments du résultat global	138	184
Total du résultat global	123	129
Dont part du Groupe	118	128
Dont part des intérêts ne donnant pas le contrôle	5	1

La **Note 7.b** présente la décomposition des effets d'impôts sur les autres éléments du résultat global.

Etat de la situation financière consolidée

<i>en millions d'euros</i>	<i>Notes</i>	30 Juin 2010	31 Déc. 2009
ACTIF			
Goodwill	(9)	368	335
Autres immobilisations incorporelles		188	189
Immobilisations corporelles		1 170	1 117
Participations dans les entreprises associées		8	8
Autres actifs financiers non courants		42	42
Impôts différés actifs		69	57
Autres actifs non courants		7	2
ACTIFS NON COURANTS		1 852	1 750
Stocks et en-cours		950	803
Montants dus par les clients sur les contrats de construction		178	215
Clients et comptes rattachés		1 170	955
Autres actifs financiers courants		150	162
Créances d'impôts courants sur les sociétés		13	15
Autres actifs non financiers courants		100	97
Trésorerie et équivalents de trésorerie	(10)	793	817
Actifs et groupes d'actifs détenus en vue de la vente		1	1
ACTIFS COURANTS		3 355	3 065
TOTAL DES ACTIFS		5 207	4 815
PASSIF ET CAPITAUX PROPRES			
Capital		28	28
Primes		1 264	1 258
Résultat et réserves consolidées		495	538
Autres composantes des capitaux propres		187	52
Capitaux propres - part du Groupe		1 973	1 876
Intérêts ne donnant pas le contrôle		46	42
CAPITAUX PROPRES	(11)	2 019	1 918
Pensions et indemnités de départ à la retraite		308	309
Autres avantages à long terme consentis aux salariés		13	12
Provisions (non courant)	(12) & (15)	74	49
Emprunts obligataires convertibles	(13)	469	459
Autres dettes financières (non courant)	(13)	373	359
Impôts différés passifs		112	109
PASSIFS NON COURANTS		1 349	1 297
Provisions (courant)	(12) & (15)	106	120
Autres dettes financières (courant)	(13)	228	140
Dettes sur contrats de construction		144	174
Fournisseurs et comptes rattachés		979	845
Autres passifs financiers courants		152	96
Dettes sociales		174	168
Dettes d'impôts courants sur les sociétés		18	28
Autres passifs non financiers courants		37	29
Dettes liées aux groupes d'actifs détenus en vue de la vente		1	1
PASSIFS COURANTS		1 839	1 601
TOTAL DES PASSIFS ET CAPITAUX PROPRES		5 207	4 815

Tableau des flux de trésorerie consolidés

en millions d'euros	Notes	1er semestre 2010	1er semestre 2009
Résultat net consolidé, part du Groupe		(17)	(57)
Intérêts ne donnant pas le contrôle		2	2
Amortissements et dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles (y.c. goodwill)*		104	72
Coût de l'endettement financier (brut)		35	33
Effet Stock Outil **		(50)	41
Autres retraitements ***		51	46
Capacité d'autofinancement avant coût de l'endettement financier brut et impôt ****		125	137
Diminution (augmentation) des créances		(113)	124
Diminution (augmentation) des stocks		(48)	98
Augmentation (diminution) des dettes et charges à payer		57	(109)
Impôt versé		(27)	(37)
Dépréciations d'actifs courants et provisions sur affaires		(3)	(5)
Variation nette des actifs et passifs courants		(134)	71
Flux de trésorerie provenant de l'exploitation		(9)	208
Encaissements sur cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles		2	1
Décaissements sur investissements corporels et incorporels		(54)	(85)
Diminution (augmentation) des prêts accordés		0	177
- dont appels de marge liés aux dérivés métaux		-	138
Décaissements sur acquisitions de titres consolidés, nets de la trésorerie acquise	(2)	(1)	(0)
Encaissements sur cessions de titres consolidés, nets de la trésorerie cédée	(2)	7	-
Flux de trésorerie d'investissement		(46)	93
Variation nette de la trésorerie après investissement		(55)	301
Emissions / (remboursements) d'emprunts à long terme	(13)	13	135
-dont émissions d'emprunts		14	172
-dont remboursements d'emprunts		(1)	(36)
Emissions / (remboursements) d'emprunts à court terme	(13)	52	(148)
Augmentations / (réductions) de capital en espèces		3	38
Intérêts financiers versés		(38)	(39)
Transactions entre actionnaires sans perte ou prise de contrôle		-	9
Dividendes payés		(32)	(56)
Flux de trésorerie de financement		(2)	(61)
Effet net des variations des taux de conversion		26	5
Augmentation / (diminution) nette de la trésorerie et équivalents de trésorerie		(31)	245
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de l'exercice		810	388
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de la période		779	633
Dont Trésorerie et équivalents de trésorerie - Actif		793	643
Dont concours bancaires courants - Passif		(14)	(9)

* Inclut la part des coûts de restructuration constitutifs de dépréciation d'actifs immobilisés.

** Effet lié à la revalorisation du "Stock Outil" à son coût unitaire moyen pondéré, sans impact sur la trésorerie.

*** 1^{er} semestre 2010 : dont neutralisation de la charge d'impôt pour 20 millions d'euros et de la variation nette des instruments dérivés sans impact sur la trésorerie pour 22 millions d'euros.

1^{er} semestre 2009 : dont neutralisation de la charge d'impôt pour 19 millions d'euros et de la variation nette des provisions opérationnelles pour 25 millions d'euros.

**** Le Groupe utilise par ailleurs le concept de "CAF opérationnelle" qui s'obtient après réintégration des décaissements liés aux restructurations (respectivement 32 et 11 millions d'euros au 30 juin 2010 et au 30 juin 2009) et déduction du coût de l'endettement financier brut et de l'impôt courant payé sur la période.

Variation des capitaux propres consolidés

(en millions d'euros)

	Nombre d'actions en circulation	Capital émis	Primes	Actions propres	Résultat et Réserves consolidées	Variations de juste valeur et autres	Différences de conversion	Capitaux propres (part du Groupe)	Intérêts ne donnant pas le contrôle	Capitaux propres
1er janvier 2010	28 012 928	28	1 258	-	538	26	26	1 876	42	1 918
Résultat net		-	-	-	(17)	-	-	(17)	2	(15)
Autres éléments du résultat global		-	-	-	-	(27)	162	135	3	138
Total du résultat global		-	-	-	(17)	(27)	162	118	5	123
Distribution de dividendes		-	-	-	(28)	-	-	(28)	(2)	(30)
Augmentations de capital		-	-	-	-	-	-	-	-	-
Plans d'options sur actions réservés au personnel :										
- valeur des services rendus par le personnel *		-	-	-	4	-	-	4	-	4
- sommes reçues de l'émission d'actions	89 067	0	3	-	-	-	-	3	-	3
Transactions entre actionnaires sans perte ou prise de contrôle		-	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres		-	3	-	(2)	0	(1)	-	1	1
30 juin 2010	28 101 995	28	1 264	-	495	0	187	1 973	46	2 019
1er Janvier 2009	27 936 953	28	1 256	-	554	(153)	(107)	1 578	39	1 617
Résultat net					(57)			(57)	2	(55)
Autres éléments du résultat global						119	66	185	(1)	184
Total du résultat global					(57)	119	66	128	1	129
Distribution de dividendes					(56)			(56)	(3)	(59)
Plans d'options sur actions réservés au personnel :										
- valeur des services rendus par le personnel					2			2		2
- sommes reçues de l'émission d'actions	33 850	0	1					1		1
Composante capitaux propres OCEANE (4% - 01/2016)					24			24		24
Transactions entre actionnaires sans perte ou prise de contrôle					-			-	6	6
Annulation des actions propres										
Autres					3	1	(2)	2	(1)	1
30 Juin 2009	27 970 803	28	1 257	-	471	(33)	(44)	1 679	42	1 721

* y.c. impact du plan ACT 2010

Notes annexes

Note 1 Principes comptables

a) Principes généraux

Nexans est une société anonyme de droit français, soumise à l'ensemble des textes régissant les sociétés commerciales en France et en particulier aux dispositions du Code de Commerce. Nexans a été constituée le 7 janvier 1994 (sous la dénomination sociale Atalec) et a son siège 8, rue du Général Foy, 75008 Paris. Ses actions sont admises aux négociations sur le marché Euronext (compartiment A) de NYSE Euronext Paris, au sein de l'indice SBF 120.

Les états financiers consolidés intermédiaires résumés sont présentés en euros arrondis au million le plus proche.

- Conformité avec la norme IAS 34

Les états financiers consolidés intermédiaires résumés ont été préparés selon les dispositions de la norme IAS 34 'Information financière intermédiaire'. Ils ne comportent pas l'intégralité des informations requises pour des états financiers annuels complets et doivent être lus conjointement avec les états financiers du Groupe pour l'exercice clos le 31 décembre 2009.

Les états financiers consolidés intermédiaires résumés du Groupe Nexans ont été préparés conformément au référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne. Ce dernier est consultable à l'adresse suivante :

http://ec.europa.eu/internal_market/accounting/ias/index_fr.htm

L'application du référentiel IFRS de l'IASB n'aurait pas d'incidence sur les états financiers présentés.

Les états financiers consolidés intermédiaires résumés ont été examinés par le Conseil d'Administration du 27 juillet 2010.

- Normes et interprétations appliquées

Les méthodes comptables retenues au 30 juin 2010 sont identiques à celles appliquées dans les états financiers consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2009, à l'exception des dispositions spécifiques à l'établissement des comptes intermédiaires présentées en **Note 1.b** ci-dessous et des nouvelles normes suivantes, applicables de façon obligatoire aux états financiers intermédiaires du premier semestre 2010:

- ✓ **IAS 27** 'Etats financiers consolidés et individuels' (2008) & **IFRS 3** 'Regroupements d'entreprises' (2008). Ces deux normes révisées introduisent les principales modifications suivantes :
 - Possibilité d'évaluer pour chaque acquisition les intérêts ne donnant pas le contrôle de l'entreprise acquise soit à leur juste valeur soit à leur quote-part dans l'actif net identifiable de l'entreprise acquise.
 - Non prise en compte des coûts directs liés à l'acquisition dans la détermination de la contrepartie transférée, ces derniers étant désormais comptabilisés en résultat sauf s'ils sont liés à l'émission d'une dette ou de titres de capital.

-
- Comptabilisation de tout complément de prix éventuel à la juste valeur, dès la date d'acquisition.
 - Modification du traitement comptable des transactions entre actionnaires sans modification de la situation de contrôle, ces dernières impactant désormais uniquement les capitaux propres.

En l'absence de toute évolution significative du périmètre de consolidation du Groupe au cours du premier semestre 2010 l'impact de ces deux nouvelles normes révisées sur les états financiers consolidés intermédiaires est très limité et porte essentiellement sur la présentation des transactions avec des actionnaires minoritaires intervenues sur le premier semestre 2009 (reclassement de ligne à ligne au sein du Tableau des flux de trésorerie consolidés et de la Variation des capitaux propres consolidés).

Les amendements consécutifs des autres normes IFRS, dont notamment les normes **IAS 12** 'Impôt sur le résultat', **IAS 16** 'Immobilisations corporelles' et **IAS 21** 'Effets des variations des cours des monnaies étrangères', ont également été appliqués sans impact sur les états financiers consolidés du premier semestre 2010.

Conformément à la recommandation de l'AMF de novembre 2009, le traitement des engagements d'achats de titres donnés aux actionnaires minoritaires des filiales ('put' sur minoritaires du Groupe) antérieurs au 1^{er} janvier 2010, n'a pas été modifié suite à l'entrée en vigueur d'IFRS 3 révisée et IAS 27 révisée. Ces derniers restent donc comptabilisés en dette financière avec une contrepartie goodwill au-delà du montant des intérêts non contrôlés ; le cas échéant le goodwill est réajusté chaque année de la variation du prix d'exercice des options.

- ✓ **Amendement IAS 39** 'Eléments éligibles à une opération de couverture'. Ce dernier interdit d'inclure la valeur temps d'une option dans la composante risque couverte lors d'une couverture effectuée par achat d'option ainsi que de couvrir la composante inflation d'un instrument de dette à taux fixe. Cet amendement n'a pas eu d'incidence sur les états financiers consolidés intermédiaires du Groupe.
- ✓ **IFRIC 18** 'Transfert d'actifs par les clients'. Cette interprétation précise notamment le traitement comptable à retenir lorsque le Groupe reçoit un actif à titre gratuit dans le cadre d'un contrat signé avec un de ses clients. Cette interprétation n'a pas eu d'impact significatif sur les comptes intermédiaires 2010 du Groupe.
- ✓ **Procédure annuelle d'amélioration des IFRS d'avril 2009** : les amendements inclus dans cette procédure d'amélioration annuelle des IFRS sont applicables aux exercices annuels ouverts à compter du 1^{er} juillet 2009 au plus tôt (date variable fonction des amendements) et concernent 12 normes et interprétations. Ces derniers n'ont pas eu d'impact matériel sur les états financiers intermédiaires du Groupe, Nexans ne possédant notamment pas de contrats de location sur des terrains pouvant être assimilés à des locations financières.

A noter que les 3 amendements suivants avaient été adoptés par anticipation par le Groupe au 31 décembre 2009 (se référer aux états financiers consolidés du 31 décembre 2009) :

- Amendement de la norme **IFRS 8** 'Secteurs opérationnels' portant sur la présentation des actifs sectoriels,
- Amendement à la norme **IAS 18** 'Produits des activités ordinaires' relatif aux critères de distinction agent/principal,

-
- Amendement à la norme **IAS 36** 'Dépréciation d'actifs' précisant que chaque Unité Génératrice de Trésorerie ou groupe d'UGT auquel un goodwill est affecté n'est pas plus grand qu'un secteur opérationnel avant regroupement.

Les nouvelles normes et interprétations suivantes entrent également en vigueur de façon obligatoire à compter des comptes intermédiaires 2010. Elles ne trouvent néanmoins pas à s'appliquer à Nexans, compte tenu de la nature des activités du Groupe et de son organisation:

- ✓ Réorganisation de la norme **IFRS 1** 'Première adoption des IFRS',
- ✓ **Amendement IFRS 2** 'Paiements fondés sur des actions', portant sur la comptabilisation des plans dénoués en trésorerie au sein d'un Groupe,
- ✓ **IFRIC 15** 'Contrats pour la construction de biens immobiliers',
- ✓ **IFRIC 17** 'Distribution d'actifs non monétaires aux actionnaires'.

Pour mémoire, le Groupe avait par ailleurs anticipé dès le 31 décembre 2008 l'application des nouvelles interprétations suivantes:

- ✓ **IFRIC 12** 'Concessions de services',
- ✓ **IFRIC 14** 'Plafonnement de l'actif : disponibilité des avantages économiques et obligations de financement minimum',
- ✓ **IFRIC 16** 'Couverture d'un investissement net dans une activité à l'étranger'.

Le Groupe n'a pas anticipé dans ses états financiers intermédiaires les normes et interprétations suivantes dont l'application n'est pas obligatoire en 2010 (leur impact sur les états financiers du Groupe est jugé non significatif):

- ✓ **Amendement IAS 24** 'Information sur les parties liées'. Non applicable par anticipation par les sociétés cotées européennes au 30 juin 2010 mais une approbation par l'Europe est attendue avant la clôture 2010.
- ✓ **Amendement IAS 32** 'Classement des droits de souscription émis'. Non applicable par anticipation au 30 juin 2010.
- ✓ **Procédure annuelle d'amélioration des IFRS de mai 2010**. Seuls certains amendements auraient pu être appliqués par anticipation au 30 juin 2010.
- ✓ **IFRS 9** 'Instruments financiers – Classement et évaluation des actifs financiers'. Non applicable par anticipation au 30 juin 2010.
- ✓ **Amendement IFRIC 14** 'Plafonnement de l'actif au titre des régimes à prestations définies'. Cet amendement aurait pu être appliqué par anticipation. Une approbation par l'Europe est attendue avant la clôture 2010.
- ✓ **IFRIC 19** 'Extinction de dettes financières par émission d'actions'. Cet amendement aurait pu être appliqué par anticipation. Une approbation par l'Europe est attendue avant la clôture 2010.

- Estimations et jugements

La préparation des états financiers consolidés intermédiaires nécessite de la part de la Direction l'exercice de jugements ainsi que la prise en compte d'estimations et d'hypothèses. Les estimations et les

hypothèses sous-jacentes sont réalisées à partir de l'expérience passée et d'autres facteurs considérés comme raisonnables au vu des circonstances.

Elles servent ainsi de base à l'exercice du jugement, rendu nécessaire à la détermination des valeurs comptables d'actifs et de passifs, qui ne peuvent être obtenues directement à partir d'autres sources. Les valeurs réelles peuvent être différentes des valeurs estimées.

Dans le cadre de la préparation des états financiers consolidés intermédiaires, les sources principales d'incertitude relatives aux estimations restent identiques à celles décrites dans les états financiers consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2009. Au cours des six premiers mois de l'exercice 2010, la Direction a notamment réexaminé ses estimations concernant :

- ✓ Les actifs d'impôts différés non comptabilisés antérieurement et relatifs à des déficits fiscaux reportables non utilisés,
- ✓ La valeur recouvrable de certaines immobilisations corporelles, incorporelles et goodwill,
- ✓ Les provisions pour risques et notamment les provisions pour risques sur affaires,
- ✓ Les marges sur les contrats à long terme,
- ✓ La valorisation des instruments dérivés.

L'impact des changements d'estimation comptable est comptabilisé au cours de la période du changement s'il n'affecte que cette période ou au cours de la période du changement et des périodes ultérieures si celles-ci sont également affectées par le changement.

Tout comme au 31 décembre 2009, les jugements significatifs exercés par la Direction pour appliquer les méthodes comptables du Groupe portent notamment sur la qualification des instruments dérivés en tant que couverture de flux de trésorerie.

Suite à la mise en place au cours du deuxième trimestre 2010 d'un nouveau contrat pluriannuel de rachat de créances commerciales Euro, le jugement de la Direction a également porté sur la capacité à décomptabiliser une partie des créances ainsi cédées. Ce programme est en effet composé de deux volets distincts et indépendants communément appelés programme 'ON Balance Sheet' (concerne uniquement Nexans France) sans décomptabilisation des créances et programme 'OFF Balance Sheet' (concerne Nexans France et Nexans Deutschland GmbH) avec décomptabilisation des créances. Au regard des dispositions de la norme IAS 39 'Instruments Financiers : comptabilisation et évaluation', le programme 'OFF Balance sheet' conduit à transférer les créances commerciales ainsi que la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété de ces actifs au cessionnaire. Il ne repose par ailleurs pas sur une entité ad hoc devant être consolidée au regard des normes IAS 27 'États financiers consolidés et individuels' et SIC 12 'Consolidation - Entités ad hoc'. L'encours maximum du programme 'OFF Balance sheet' est contractuellement limité à 25 millions d'euros par Nexans.

b) Particularités de l'établissement des comptes intermédiaires

Les états financiers consolidés intermédiaires résumés du Groupe ont été établis sur la base des règles de comptabilisation, d'évaluation et de présentation décrites dans le paragraphe a), auxquelles il convient d'apporter les précisions suivantes :

- ✓ Pour les comptes intermédiaires, la charge d'impôt (courante et différée) est calculée en appliquant au résultat comptable avant impôt de la période le taux d'impôt moyen annuel estimé pour l'année fiscale en cours pour chaque entité ou groupe fiscal. Ce taux moyen annuel intègre le cas échéant

l'impact des opérations juridiques structurantes intervenant sur l'exercice comme les fusions par exemple.

- ✓ Les charges de retraite et avantages assimilés sont estimées à la moitié du montant de la charge annuelle, sauf événement particulier significatif au regard des comptes consolidés du Groupe nécessitant une mise à jour de l'évaluation.

Note 2

Principaux événements

a) Plan d'actionnariat salarié

Nexans a annoncé le 10 février 2010 la mise en œuvre d'une nouvelle opération d'actionnariat salarié avec une augmentation de capital réservée aux salariés du Groupe portant sur un maximum de 500 000 titres. Ce plan repose sur une formule structurée dite « à effet de levier », permettant aux salariés de souscrire à un cours préférentiel décoté tout en offrant une garantie du montant investi ainsi qu'un multiple de la performance éventuelle du titre. Les actions sont indisponibles pour une durée de cinq ans sauf cas de déblocage anticipé.

La période de réservation s'est tenue entre le 21 mai et le 7 juin 2010 (inclus) assortie d'une période de rétractation du 12 au 16 juillet 2010 (inclus). Le prix de souscription a été fixé le 9 juillet 2010 à 40,51 euros (soit une décote de 20 % par rapport à la moyenne des cours constatés durant les 20 jours de bourse précédents). Le règlement-livraison des actions est prévu pour le 5 août 2010 et conduira à émettre 482 467 actions nouvelles pour un montant global de 19,5 millions d'euros.

Dans les pays où l'offre de parts de FCPE à effet de levier soulevait des difficultés juridiques ou fiscales, une formule alternative a été proposée comportant l'attribution de Stock Appreciation Rights (SAR).

La charge relative à ce plan a été comptabilisée sur le premier semestre 2010 pour un montant de 2 millions d'euros et prend en compte un coût d'incessibilité pour les salariés des pays dans lesquels la mise en place d'un FCPE a été possible.

b) Evolutions de périmètre

Aucune évolution de périmètre significative n'est à signaler au cours du premier semestre 2010.

Au titre du premier semestre 2009 rappelons que:

- ✓ Nexans avait annoncé le 3 mars 2009 la signature avec Polycab, le leader indien du câble, d'un accord définitif portant sur la création d'une société commune détenue majoritairement par Nexans (50 % du capital + 1 action) dont la gestion s'effectuera en étroite coordination avec le partenaire indien.

Polycab réalisait en 2009 près de 600 millions US dollars de chiffre d'affaires à partir de 12 sites de production de câbles pour l'énergie et le bâtiment et employait plus de 3 500 personnes.

Cette co-entreprise, dont le siège social est basé à Vadodara dans l'Etat du Gujarat, couvrira la fabrication et la commercialisation de câbles industriels dédiés à la construction navale, la manutention, l'industrie minière, le matériel ferroviaire, l'énergie éolienne et la production de câbles d'énergie haute et moyenne tension terrestre.

Grâce à cet accord, Nexans s'est adossé à un partenaire d'une grande qualité afin d'assurer le succès de sa première implantation industrielle sur le marché indien, mais aussi de favoriser le développement futur du Groupe dans ce pays où les opportunités de croissance sont considérables. Cet accord s'inscrit dans la stratégie de développement de Nexans qui vise à accroître son leadership dans les métiers de l'énergie et sa présence dans les économies émergentes.

Le volet industriel qui comprend la construction d'une nouvelle usine a été immédiatement engagé et se déroulera sur une période de 24 mois environ. Le montant total de l'investissement devrait représenter un peu moins de 50 millions d'euros. L'activité de la société devrait débuter fin 2011 et atteindre un « rythme de croisière » aux alentours de 2016 (pour un niveau de chiffre d'affaires courant de l'ordre de 100 millions d'euros). Les incidences de cette nouvelle entité sur les états financiers au 30 juin 2010 sont non matérielles.

- ✓ Nexans et Sumitomo Electric Industries Ltd. (SEI), avaient annoncé le 5 décembre 2008 avoir trouvé un accord afin de collaborer dans le domaine des câbles à fibre optique pour réseaux terrestres en Europe. Cet accord concernait plus spécifiquement le déploiement des réseaux en fibre optique jusque chez l'abonné (FTTH : Fiber To The Home) et plus généralement l'ensemble des applications FTTx.

La Commission européenne a rendu, le 16 janvier 2009, une décision d'autorisation de l'opération au regard du contrôle des concentrations. La réalisation définitive de l'opération est intervenue le 30 janvier 2009, date à laquelle SEI est devenu actionnaire à 40 % d'Opticable pour une somme de 9,8 millions d'euros, les 60 % restant demeurant détenus par le Groupe Nexans. La plus-value dégagée n'était pas matérielle à l'échelle du Groupe. Opticable reste par ailleurs consolidée par intégration globale dans les comptes de Nexans.

Opticable a contribué sur le premier semestre 2009 au chiffre d'affaires courant et à la marge opérationnelle consolidés du Groupe à hauteur de respectivement 3,4 millions d'euros et 0,9 million d'euros.

Note 3

Segments opérationnels

Le Groupe retient trois segments à présenter :

- 'Energie', constitué des câbles d'énergie pour équipement des infrastructures (basse, moyenne, haute tension et accessoires associés), des câbles spéciaux à destination du marché de l'industrie et des câbles d'équipement destinés au marché du bâtiment. Ce segment 'Energie' est composé de 3 segments opérationnels : 'Infrastructures Energie', 'Bâtiment' et 'Industrie'.
- 'Télécom', qui regroupe les câbles pour réseaux Télécom privés, les composants de jonction pour câbles de réseaux Télécom et les câbles de cuivre et de fibre optique pour réseaux Télécom publics. Ce segment 'Télécom' est composé de 2 segments opérationnels : 'Infrastructures Télécom' et 'Réseaux Privés Télécom'.
- 'Fils conducteurs', comprenant les fils machine, les fils conducteurs et les activités de production de fils émaillés. Ce segment 'Fils conducteurs' est composé d'un seul segment opérationnel 'Fils conducteurs'.

La rubrique 'Autres' inclut essentiellement certaines activités spécifiques ou centralisées pour tout le Groupe donnant lieu à des dépenses et des charges non réparties entre les métiers. Deux faits marquants sont à relever pour le premier semestre 2010 :

- Le Groupe continue de supporter des charges exceptionnelles en liaison avec l'organisation de sa défense juridique suite aux enquêtes de concurrence initiées à son encontre et d'autres producteurs de câbles (voir **Note 15**).
- Le Management de Nexans a lancé en 2009 un ensemble d'actions visant à améliorer son niveau de BFR, notamment au travers d'une accélération de la rotation de ses stocks de métaux non ferreux. Ces actions, ainsi que la pleine prise en compte des incidences de la restructuration des activités métallurgiques européennes, ont permis de réduire à nouveau de façon conséquente les stocks de métaux non ferreux, y compris le Stock Outil. La réduction du Stock Outil s'est traduite par un effet résultat positif de 15 millions d'euros au niveau de la Marge opérationnelle du premier semestre 2010 dont la contrepartie se trouve sur la ligne 'Stock Outil' du Résultat opérationnel ; le Stock Outil est en effet valorisé à une valeur LIFO historique au niveau de la Marge opérationnelle, plus basse que sa valeur de revente (voir Note 1.i de l'annexe aux comptes consolidés du 31 décembre 2009).

Ces segments opérationnels structurent l'information présentée mensuellement au Comité de Direction¹ et au Comité Exécutif du Groupe, permettant de guider la conduite de sa stratégie et de ses opérations. Ils constituent également le principal vecteur de mesure et d'analyse de la performance opérationnelle de Nexans dont le principal indicateur est la Marge opérationnelle.

Le Comité de Direction et le Comité Exécutif analysent également la performance du Groupe sous un angle géographique.

D'une manière générale, les prix de transfert entre les segments opérationnels sont identiques à ceux prévalant pour des transactions avec des tiers externes au Groupe.

Les données par segment opérationnel suivent les mêmes règles comptables que celles utilisées pour les états financiers consolidés et décrites dans les notes aux états financiers.

a) Informations par segment opérationnel

<i>1er semestre 2010 (en millions d'euros)</i>	Fils conducteurs	Energie	Télécom	Autres	Total Groupe
Chiffre d'affaires contributif à cours métaux courants	368	2 330	242	15	2 955
Chiffre d'affaires contributif à cours métaux constants	137	1 743	206	13	2 100
Marge opérationnelle	6	76	10	(9)	83
Dotation aux amortissements et dépréciations sur actifs immobilisés (y.c. goodwill)	(1)	(84)	(6)	(1)	(92)

¹ Le Comité de Direction de Nexans est constitué du Président Directeur Général ainsi que des trois Directeurs Généraux Adjointes. Il assure la fonction de Principal décideur opérationnel au sens de la norme IFRS 8.

<i>1^{er} semestre 2009 (en millions d'euros)</i>	Fils conducteurs	Energie	Télécom	Autres	Total Groupe
Chiffre d'affaires contributif à cours métaux courants	204	2 073	225	12	2 514
Chiffre d'affaires contributif à cours métaux constants	112	1 752	210	11	2 085
Chiffre d'affaires contributif à cours métaux constants et cours de change 2010	123	1 865	217	11	2 216
Marge opérationnelle	(2)	118	6	(12)	110
Dotation aux amortissements et dépréciations sur actifs immobilisés (y.c. goodwill)	(3)	(61)	(7)	(1)	(72)

b) Informations par principaux pays

<i>1^{er} semestre 2010 (en millions d'euros)</i>	France**	Allemagne	Norvège	Autres	Total Groupe
Chiffre d'affaires contributif à cours métaux courants*	497	300	289	1 869	2 955
Chiffre d'affaires contributif à cours métaux constants*	388	244	268	1 200	2 100
Actifs non courants*	147	133	137	1 318	1 735

* Par zone d'implantation

** Y compris activités Corporate

<i>1^{er} semestre 2009 (en millions d'euros)</i>	France**	Allemagne	Norvège	Autres	Total Groupe
Chiffre d'affaires contributif à cours métaux courants*	487	274	261	1 492	2 514
Chiffre d'affaires contributif à cours métaux constants*	422	237	245	1 181	2 085
Chiffre d'affaires contributif à cours métaux constants et cours de change 2010*	422	237	289	1 268	2 216
Actifs non courants *	145	131	108	1 203	1 588

* Par zone d'implantation

** Y compris activités Corporate

c) Informations par principaux clients

Le Groupe n'a pas de client qui représentait plus de 10 % de son chiffre d'affaires sur le premier semestre 2010 ou le premier semestre 2009.

Note 4

Plus et moins-values de cession d'actifs

<i>en millions d'euros</i>	1^{er} semestre 2010	1^{er} semestre 2009
Plus (moins)-values de cessions d'actifs immobilisés	2	(0)
Plus (moins)-values de cession de titres	(0)	2
Autres	-	-
Plus et moins-values de cession d'actifs	2	2

La plus-value dégagée sur le premier semestre 2009 correspondait pour l'essentiel à la cession des 40 % dans l'entité Opticable (voir **Note 2.b**).

Note 5

Autres charges financières nettes

<i>en millions d'euros</i>	1^{er} semestre 2010	1^{er} semestre 2009
Dividendes reçus des sociétés non consolidées	0	0
Provisions	0	0
Pertes et gains de change (nets)	2	(9)
Effet de l'actualisation sur engagements sociaux	(17)	(17)
Rendement attendu des actifs financiers sur engagements sociaux	8	8
Autres	(1)	(2)
Autres charges financières nettes	(8)	(20)

Note 6

Dépréciations d'actifs nettes

Le Groupe procède au cours du 4^e trimestre de chaque année à une revue de la valorisation de ses goodwill, ainsi que de ses actifs corporels et incorporels, sur base de données prévisionnelles à moyen terme actualisées pour les différentes entités opérationnelles.

Dans le cadre de l'arrêté de ses comptes intérimaires au 30 juin 2010, Nexans a procédé à une revue des principaux enjeux de dépréciations en enrichissant les données prévisionnelles de l'exercice précédent des réalisations des premiers mois 2010 et pour les Unités Génératrices de Trésorerie considérées comme sensibles, d'un réajustement des tendances à moyen terme.

Les principales hypothèses retenues dans le cadre de cet exercice sont présentées ci-après :

Hypothèses impairment	Taux d'actualisation (avant impôt) des flux futurs	Taux d'actualisation (après impôt) des flux futurs	Taux de croissance à l'infini
1^{er} semestre 2010			
Australie	12,5%	10,0%	3,0%
Brésil	14,1%	11,0%	3,0%
Canada	11,0%	8,0%	2,0%
Chine	10,9%	10,0%	5,0%
Corée	12,6%	9,5%	4,0%
Europe (Zone euro)	12,2%	8,5%	2,0%
Etats-Unis	11,8%	8,5%	2,0%
Liban	18,5%	16,5%	5,0%
Turquie	17,1%	13,5%	3,0%
1^{er} semestre 2009			
Australie	12,2 %	9,5 %	3,0 %
Brésil	14,8 %	10,5 %	4,0 %
Canada	11,7 %	8,5 %	0,5 à 2,0 %
Chine	10,9 %	10,0 %	4,0 %
Corée	12,6 %	9,5 %	2,0 % à 4,0 %
Europe (Zone euro)	12,3 %	9,0 %	0,5 % à 2,0 %
Etats-Unis	11,7 %	8,5 %	2,0 %
Liban	18,3 %	16,0 %	5,0 %
Turquie	15,9 %	12,5 %	3,0 %

L'évaluation des flux de trésorerie dans le cadre des tests de dépréciation menés pour l'arrêté intermédiaire est basée sur les courbes de marché des métaux à cinq ans observées à fin mai 2010. La valeur terminale retenue est proche ou équivalente à la dernière prévision de marché disponible. Les prévisions suivantes ont été retenues pour le Cuivre et l'Aluminium (moyennes communiquées ci-dessous sur une base 3 mois) :

Euros/tonne	Cuivre	Aluminium
2010	5 624	1 701
2011	5 495	1 755
2012	5 288	1 793
2013	5 064	1 818
2014	4 858	1 833
Valeur terminale	4 858	1 833

Cet exercice a conduit à comptabiliser une charge sur le premier semestre 2010 de 26 millions d'euros qui correspond principalement à une dépréciation des 'relations clientèles' de l'Unité Génératrice de Trésorerie (UGT) 'Australie', regroupant les activités de Nexans en Australie et en Nouvelle Zélande suite à l'acquisition du groupe Olex en décembre 2006. Le ralentissement économique mondial, principalement perceptible sur cette zone à compter du deuxième semestre 2010, a en effet amené une pression concurrentielle forte sur certains segments de marché se traduisant notamment par une progression sensible des importations concurrentes et une réduction des parts de marché sur certains clients clés. Les relations clientèles avaient fait l'objet d'une valorisation spécifique à date d'acquisition. Le solde de la dépréciation constatée sur le premier semestre 2010 porte pour l'essentiel sur le goodwill de l'UGT 'Espagne', voir **Note 9**.

Sur le premier semestre 2009, cet exercice de revue avait conduit à comptabiliser une charge nette de 9 millions d'euros dont l'essentiel portait sur la dépréciation partielle de l'activité 'Faisceaux', fortement impactée par la crise du marché automobile, ainsi que sur les investissements de maintenance des activités du Groupe déjà intégralement dépréciées (dont essentiellement la métallurgie).

Analyses de sensibilité

Les calculs de dépréciation sont basés sur les dernières projections approuvées par la Direction du Groupe ainsi que sur les principales hypothèses présentées ci-avant.

Une augmentation généralisée des taux d'actualisation de 50 points de base par rapport aux hypothèses présentées ci-dessus, sur l'ensemble des UGT sensibles testées lors de la revue limitée de juin 2010, conduirait à une charge de dépréciation complémentaire de l'ordre de 15 millions d'euros sur l'UGT 'Australie'.

Note 7 **Impôts sur les bénéfices**

En 2010, Nexans SA est mère d'un groupe fiscal de 13 sociétés en France. D'autres groupes fiscaux ont été constitués lorsque cela était possible (notamment en Allemagne et en Amérique du Nord).

Sur le périmètre français, dans le cadre du remplacement de la taxe professionnelle par la Contribution Economique Territoriale (CET) à compter de 2010, le Groupe a décidé de faire entrer la Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises (CVAE) dans le champ d'application d'IAS 12. A ce titre, la CVAE est donc classée sur la ligne « Impôts sur les bénéfices » du compte du résultat du premier semestre 2010 et donne lieu à comptabilisation d'impôts différés lorsque nécessaire.

a) Taux d'impôt effectif

La charge d'impôt sur les bénéfices s'analyse comme suit :

<i>Preuve d'impôt, en millions d'euros</i>	1er semestre 2010	1er semestre 2009
Résultat avant impôts	5	(36)
Taux d'imposition normal applicable en France (%)	34,43%	34,43%
(Charge) / produit d'impôt théorique	(2)	14
Incidence des :		
- Différentiels de taux courant des pays étrangers	5	1
- Charges non déductibles	(5)	(3)
- Non reconnaissance d'impôts différés actifs sur les déficits fiscaux reportables et autres différences temporelles déductibles générés pendant la période	(31)	(20)
- Utilisation dans l'exercice de reports déficitaires ou autres différences temporelles déductibles n'ayant pas donné lieu précédemment à comptabilisation d'actifs d'impôts différés	4	0
- Produits ou charges d'impôts sur les déficits reportables et autres différences temporelles déductibles, liés à une variation des écrêtements durant la période	3	(16)
- Eléments taxés à taux réduit ou nul (y.c. plus values de cession)	10	8
- Effet des changements de taux d'impôt	0	1
- Crédits d'impôt	5	0
- Impôts relatifs à des exercices antérieurs et autres effets	(9)	(4)
(Charge) / produit d'impôt effectivement constaté	(20)	(19)
Taux d'impôt effectif (%)	-399,9%	-52,3%

La charge d'impôt théorique est calculée en appliquant au résultat consolidé avant impôt, le taux d'impôt applicable à l'entreprise consolidante.

b) Impôts directement comptabilisé en capitaux propres

- La décomposition des effets d'impôts sur les autres éléments du résultat global de la période est la suivante :

<i>1er semestre 2010, en millions d'euros</i>	Valeur Brute	Effet impôt	Impact net
Actifs financiers disponibles à la vente	(0)	(0)	(0)
- Gain / Perte généré durant la période	0	0	0
- Recyclage en résultat sur la période	0	0	0
Différences de conversion	164	1	165
- Gain / Perte généré durant la période	164	1	165
- Recyclage en résultat sur la période	0	0	0
Couverture des flux de trésorerie	(34)	7	(27)
- Gain / Perte généré durant la période	(4)	1	(3)
- Recyclage en résultat sur la période	(30)	6	(24)
Autres éléments du résultat global	130	8	138

<i>1er semestre 2009, en millions d'euros</i>	Valeur Brute	Effet impôt	Impact net
Actifs financiers disponibles à la vente	(0)	0	(0)
- Gain / Perte généré durant la période	(0)	0	(0)
- Recyclage en résultat sur la période	-	-	-
Différences de conversion	68	(4)	64
- Gain / Perte généré durant la période	68	(4)	64
- Recyclage en résultat sur la période	-	-	-
Couverture des flux de trésorerie	161	(41)	120
- Gain / Perte généré durant la période	69	(19)	50
- Recyclage en résultat sur la période	92	(22)	70
Autres éléments du résultat global	229	(45)	184

- Au 30 juin 2010 et au 31 décembre 2009, les impôts directement comptabilisés en autres éléments du résultat global (réserves recyclables) et liés principalement à la juste valeur des instruments dérivés documentés en tant que couverture de flux de trésorerie, s'élèvent à respectivement 2 millions d'euros et 10 millions d'euros (impôts différés passifs). Ces impôts différés s'analysent comme suit :

<i>en millions d'euros</i>	30 juin 2010	31 décembre 2009
Par type de sous-jacent		
Couverture de flux de trésorerie métal	3	(6)
Couverture de flux de trésorerie change	(4)	(2)
Investissements nets et couvertures associées	(1)	(2)
Total Impôts en réserves recyclables	(2)	(10)

Les impôts différés et courants sur les couvertures de flux de trésorerie sont comptabilisés dans la rubrique 'Variations de juste valeur'. Les impôts différés et courants liés aux investissements nets et couvertures associées sont présentés au sein des 'Différences de conversion'. Ces impôts se reverseront en résultat au même rythme que les transactions sous-jacentes auxquelles ils se rattachent.

- En complément, un impôt différé a été comptabilisé directement en capitaux propres (réserves consolidées) sur la part optionnelle des Océanes 2016 et 2013 lors de leur émission soit 13 millions d'euros en Juin 2009 et 10 millions d'euros en Juillet 2006.

c) Actifs d'impôts différés non reconnus

Les actifs d'impôts différés non comptabilisés du fait d'une récupération jugée insuffisamment probable s'élevaient respectivement à 280 et 252 millions d'euros au 30 juin 2010 et au 31 décembre 2009. Ils correspondent pour l'essentiel à des déficits fiscaux reportables.

Note 8

Résultats nets par action

Les résultats nets par action sont calculés à partir du nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de la période, déduction faite le cas échéant du nombre moyen pondéré d'actions détenues par des sociétés consolidées.

Les résultats nets par action dilués prennent en compte les équivalents actions ayant un effet dilutif. Le résultat net est par ailleurs corrigé des charges d'intérêt, nettes d'impôt, relatives aux obligations convertibles ou échangeables.

Les effets dilutifs des options de souscription ou d'achat d'actions sont calculés selon la méthode du rachat d'actions (« Treasury Stock Method ») selon laquelle les fonds qui seront recueillis lors de l'exercice ou de l'achat sont supposés être affectés en priorité au rachat d'actions au prix de marché. Les effets dilutifs des obligations à option de conversion et/ou d'échange en actions nouvelles ou existantes (Océane) sont calculés en supposant qu'il y aura conversion ou échange systématique des obligations contre des actions (hypothèse de dilution maximale).

Le tableau ci-dessous indique le rapprochement entre le résultat net par action et le résultat net par action dilué :

	1 ^{er} semestre 2010	1 ^{er} semestre 2009
Résultat net Part du Groupe (en millions d'euros)	(17)	(57)
Economie de frais financiers (Océanes)	16	9
Economie net d'impôt	11	6
Résultat net part du Groupe corrigé (en millions d'euros)	(7)	(51)
Résultat net part du Groupe des activités abandonnées	-	-
Nombre moyen d'actions en circulation	28 063 174	27 962 569
Nombre moyen d'obligations convertibles (Océanes)	7 794 037	3 970 833
Nombre moyen d'options de souscription dilutives	261 283	101 235
Nombre moyen d'actions dilué	36 118 494	32 034 637
Résultat net part du groupe des activités poursuivies par action (en euros)		
- résultat de base par action	(0,62)	(2,04)
- résultat dilué par action	(0,18)	(1,60)
Résultat net part du groupe des activités abandonnées par action (en euros)		
- résultat de base par action	-	-
- résultat dilué par action	-	-
Résultat net part du groupe par action (en euros)		
- résultat de base par action	(0,62)	(2,04)
- résultat dilué par action	(0,18)	(1,60)

Note 9 Goodwill

L'évolution du goodwill au cours des premiers semestres 2010 (368 millions d'euros au 30 juin 2010 contre 335 millions d'euros au 31 décembre 2009) et 2009 est principalement liée aux variations des taux de change (voir également ci-dessous impact de la dépréciation constatée sur le premier semestre 2010). Les principaux goodwill du Groupe sont en effet rattachés aux acquisitions australiennes (Olex) et sud américaines (Madeco).

Conformément aux dispositions de la norme IFRS 3 les allocations de goodwill sur les entités Madeco et Intercond ont été finalisées au cours du troisième trimestre 2009 (se référer à la Note 11 des états financiers consolidés au 31 décembre 2009). L'impact de ces allocations sur le Compte de résultat consolidé, l'Etat du résultat global, le Tableau des flux de trésorerie consolidés et la Variation des capitaux propres consolidés du premier semestre 2009 n'est pas significatif.

Tous les goodwill font l'objet d'un test de dépréciation dès l'apparition d'indices de pertes de valeur et au minimum une fois par an, selon les méthodes et hypothèses décrites en Notes 1.k, 1.n, 7 et 11 des états financiers au 31 décembre 2009. Une dépréciation de 6 millions d'euros a été constatée à ce titre sur le premier semestre 2010 correspondant à une dépréciation complète de l'UGT 'Câbles Energie Espagne', impactée défavorablement par la situation économique du pays, notamment sur le marché de l'immobilier. Aucune dépréciation n'avait été constatée sur le goodwill au titre du premier semestre 2009.

Note 10 Trésorerie et liquidité

a) Trésorerie et Equivalents de Trésorerie

<i>en millions d'euros</i>	30 juin 2010	31 Déc. 2009
Disponibilités	333	312
SICAV	458	439
Certificats de dépôts	2	66
Trésorerie et équivalents de trésorerie	793	817

Outre les disponibilités, le poste « trésorerie et équivalents de trésorerie » inclut essentiellement des SICAV et certificats de dépôt. Ces placements sont à maturité inférieure à 3 mois, très liquides, facilement convertibles en un montant connu de trésorerie et soumis à un risque négligeable de changement de valeur.

Les appels de marge versés le cas échéant dans le cadre des contrats à terme d'achats de cuivre sur le LME dont la valeur de marché est négative, ne sont pas comptabilisés en trésorerie et équivalents de trésorerie par le Groupe mais en actifs financiers courants. Ils ne sont significatifs ni au 30 juin 2010 ni au 31 décembre 2009.

Au 30 juin 2010 et au 31 décembre 2009 un montant de trésorerie et équivalents de trésorerie de respectivement 51 et 70 millions d'euros est situé dans des entités juridiques pour lesquelles la circulation des capitaux est en partie restreinte par les législations locales. Le Groupe peut néanmoins avoir accès à cette liquidité au travers notamment de distributions de dividendes ou de réductions de capital.

b) Gestion de la liquidité

Le principal indicateur de liquidité suivi par la Direction Financière de Nexans est le montant non utilisé des limites de crédits accordées au Groupe sous diverses formes et les liquidités disponibles. Le tableau ci après récapitule la situation d'accès à la liquidité de Nexans au 30 juin 2010 :

Principaux indicateurs de liquidité du Groupe au 30 juin 2010

<i>en millions d'euros</i>	Limites	Utilisations	Montants disponibles
Non confirmés			
Programme de billets de trésorerie	500	0	N/A**
Lignes bancaires non confirmées Nexans Services	200	0	200
Découvert du système de cash pooling	112	0	112
Confirmés			
Ouverture de crédit syndiquée	580	0	580
Obligation convertible 2013*	280	280	0
Obligation convertible 2016*	213	213	0
Obligation 2017*	350	350	0
Total des financements confirmés	1 423	843	580
Liquidités			793

* Montant nominal y compris la part optionnelle le cas échéant

** Compte tenu de la notation court terme du Groupe et des conditions actuelles du marché le programme de billets de trésorerie n'est pas disponible

Note 11 Capitaux propres

a) Composition du capital social

Le capital social de Nexans est composé au 30 juin 2010 de 28 101 995 actions entièrement libérées (28 012 928 actions au 31 décembre 2009), de 1 euro de valeur nominale.

L'évolution du capital social au cours des premiers semestres 2010 et 2009 est uniquement relative à la levée de respectivement 89 067 et 33 850 options de souscription d'actions.

b) Distribution

L'Assemblée Générale Mixte appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2009 a autorisé le 25 mai 2010, la distribution d'un dividende de 1,0 euro par action, mis en paiement le 2 juin 2010 pour un montant de 28,1 millions d'euros.

L'Assemblée Générale Mixte appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2008 a autorisé le 26 mai 2009, la distribution d'un dividende de 2,0 euros par action, mis en paiement le 3 juin 2009 pour un montant de 55,9 millions d'euros.

c) Options de souscription

La charge comptabilisée sur les premiers semestres 2010 et 2009 au titre des plans de stocks options s'élevait à respectivement 2,5 et 2,3 millions d'euros.

Au 30 juin 2010, il existe 1 742 348 options de souscription en circulation, donnant droit chacune à une action soit 6,2 % du capital (1 497 525 options au 31 décembre 2009 donnant droit à 5,35 % du capital).

La répartition des stocks options par plan au 30 juin 2010 est la suivante :

Date d'attribution	Nombres d'options attribuées à l'origine	Nombre d'options en circulation à la fin de la période	Prix d'exercice	Echéance
04-avr-03	644 500	30 400	11,62 €	04 avril 2004 ⁽¹⁾ -03 avril 2011
16-nov-04	403 000	202 250	27,82 €	16 novembre 2005 ⁽¹⁾ -15 novembre 2012
23-nov-05	344 000	207 320	40,13 €	23 novembre 2006 ⁽¹⁾ - 22 novembre 2013
23-nov-06	343 000	340 000	76,09 €	23 novembre 2007 ⁽¹⁾ - 22 novembre 2014
15-févr-07	29 000	26 000	100,94 €	15 février 2009 ⁽²⁾ - 14 février 2015
22-févr-08	306 650	298 850	71,23 €	22 février 2009 ⁽¹⁾ - 21 février 2016
25-nov-08	312 450	302 038	43,46 €	25 novembre 2009 ⁽¹⁾ - 24 novembre 2016
09-mar-10	335 490	335 490	53,97 €	09 mars 2011 ⁽¹⁾ - 8 mars 2018
TOTAL	2 718 090	1 742 348		

(1) acquis à raison de 25% par an

(2) acquis à raison de 50% au bout de deux ans - 25% chaque année suivante

Note 12 Provisions

a) Analyse par nature

<i>en millions d'euros</i>	30 juin 2010	31 Déc. 2009
Risques sur affaires	39	42
Provisions pour restructuration	100	90
Autres provisions	41	37
Total	180	169
Dont courant	106	120
Dont non-courant	74	49

L'évolution de ces provisions se décompose de la manière suivante :

<i>en millions d'euros</i>	TOTAL	Risques sur affaires	Restructurations	Autres provisions
1er janvier 2009	92	50	27	15
Dotations	59	3	55	1
Reprises (provisions utilisées)	(16)	(4)	(11)	(1)
Reprises (provisions devenues sans objet)	(6)	(2)	(2)	(2)
Regroupements d'entreprises	-	-	-	-
Autres	4	2	-	2
30 juin 2009	133	49	69	15
1er janvier 2010	169	42	90	37
Dotations	55	3	51	1
Reprises (provisions utilisées)	(31)	(5)	(25)	(1)
Reprises (provisions devenues sans objet)	(6)	(3)	(2)	(0)
Regroupements d'entreprises	-	-	-	-
Autres	(7)	2	(14)	5
30 juin 2010	180	39	100	41

Les risques sur affaires concernent essentiellement les provisions constituées par le Groupe au titre de ses responsabilités contractuelles et notamment des garanties accordées aux clients, les pertes sur contrats déficitaires et les pénalités liées aux contrats commerciaux (voir **Note 15.** sur les litiges et passifs éventuels). Elles n'intègrent pas les provisions liées à des contrats de construction en cours (au sens de la norme IAS 11 'Contrats de construction', exception faite le cas échéant des provisions pour pertes à terminaison), comptabilisées dans les coûts du contrat, conformément à la Note 1.g. des états financiers au 31 décembre 2009.

Les reprises de provisions non utilisées sont dues à des risques qui se sont éteints ou dénoués par une sortie de ressources plus faible que ce qui avait été estimé sur la base des informations disponibles à la clôture de la période précédente, y compris pour les provisions pour garanties données aux clients venant à expiration.

La ligne 'Autres' inclut, outre l'effet des variations des taux de change, le reclassement des provisions pour restructuration constitutives de dépréciations d'actifs sur les rubriques appropriées du bilan consolidé.

b) Provisions pour restructurations

Les coûts de restructuration se sont élevés à 56 millions d'euros sur le premier semestre 2010 et couvraient les principales natures de charges suivantes :

<i>en millions d'euros</i>	Coûts sociaux	Dépréciations et mises au rebut d'actifs	Autres coûts monétaires	Total
Dotations de l'exercice	24	17	10	51
Reprises de provisions devenues sans objet	(0)	(2)	(0)	(2)
Autres coûts de la période	4	-	3	7
Total Coûts de restructuration	28	15	13	56

Les 'Autres coûts monétaires' comprennent principalement des frais de dépollution, démantèlement et réallocation des actifs.

En 2010, comme en 2009, tous les plans sont accompagnés de mesures sociales négociées avec les instances représentatives du personnel et le cas échéant, les autorités compétentes, afin d'en réduire les conséquences pour les salariés concernés.

La charge de 56 millions d'euros comptabilisée sur le premier semestre 2010 correspond principalement à la constitution des provisions relatives à la fermeture de deux usines de câbles, opérant pour l'essentiel sur le marché des infrastructures d'énergie, Latina en Italie et Lorena au Brésil :

En Italie, l'activité du Groupe dans le domaine des câbles d'infrastructure n'a que rarement atteint l'équilibre au cours des dix dernières années malgré les diverses restructurations entreprises et les importants efforts financiers consentis. En dépit d'une commande ponctuelle d'ENEL sur le premier semestre 2010 dans le cadre du plan de relance italien, la poursuite de la baisse des volumes commandés par les opérateurs d'électricité, tant sur le marché local qu'à l'exportation notamment en Espagne, ne permettait pas d'envisager d'autre alternative que la fermeture définitive du site. 155 personnes sont concernées par cette fermeture. La production sera transférée vers d'autres usines du groupe en Europe et notamment à Battipaglia au sud de l'Italie, afin de préserver le niveau de service du Groupe sur le marché domestique.

- Au Brésil, la très forte baisse du marché des lignes aériennes, principale production de l'usine de Lorena, ainsi que la surcapacité du Groupe en lignes Cuivre due aux unités acquises en 2008 au groupe Madeco ont conduit à poursuivre la rationalisation des capacités engagée suite à la décision du premier semestre 2009 de fusionner les deux filiales de Nexans présentes dans ce pays. Ainsi, les productions seront regroupées sur 2 sites, sans perte de couverture des marchés actuels. 291 personnes sont concernées par cette fermeture.
- Enfin, 6 millions d'euros de charges correspondent à des dépenses courantes de fermeture consécutives aux activités arrêtées en 2009, notamment en France.

Les charges de restructuration s'élevaient à 53 millions d'euros au premier semestre 2009 et couvraient principalement des frais de personnel. Ces restructurations concernaient environ 1 200 personnes et portaient pour l'essentiel sur l'Europe et l'Amérique du Nord :

- En Europe, les restructurations étaient en premier lieu ciblées sur les activités liées à l'industrie automobile et au bâtiment, dans le prolongement des mesures annoncées et des décisions prises dès la deuxième partie de l'année 2008.

Ainsi, le Groupe avait poursuivi l'adaptation de sa capacité de production en faisceaux destinés au marché de l'automobile par la fermeture de deux ateliers d'assemblage supplémentaires en République tchèque. L'usine de production de câbles pour l'automobile d'Arad, en Roumanie a par ailleurs été fermée, une partie de ses clients étant servis par d'autres unités du Groupe. En Allemagne, d'autres actions d'ajustement des structures et des capacités aux nouveaux niveaux d'activité avaient été menées dans plusieurs unités pour répondre à la baisse significative des marchés des câbles pour les segments de l'automobile et de la machine-outil notamment.

Sur le marché du Bâtiment, le Groupe a fermé l'usine allemande de Vacha.

Ailleurs en Europe et pour les mêmes raisons, des actions plus limitées avaient été lancées dans plusieurs pays dont la Belgique ou la Suisse par exemple.

- En Amérique du Nord, le Groupe a fermé l'usine de Québec qui n'avait pu retrouver un niveau d'activité satisfaisant suite à un mouvement de grève de neuf mois en 2006 et 2007. La crise de l'immobilier avait par ailleurs entraîné une forte baisse de la demande. Le Groupe avait donc décidé de redéployer une partie des équipements de l'outil de production de l'usine de Québec sur les sites existants de Weyburn et de Chester.

Note 13

Dettes financières nettes

a) Analyse par nature

<i>en millions d'euros</i>	30 juin 2010	31 décembre 2009
Emprunt obligataire 2017*	349	359
Emprunt obligataire convertible (Océane 2016)*	183	180
Emprunt obligataire convertible (Océane 2013)*	291	287
Autres emprunts non courants*	28	14
Emprunts court terme *	205	111
Concours bancaires	14	7
Dettes financières brutes	1 070	958
Trésorerie et équivalents de trésorerie	(793)	(817)
(Trésorerie) / dettes financières nettes	277	141

* y compris intérêts courus

Les emprunts court terme comprennent depuis le deuxième trimestre 2010 un programme de cession de créances commerciales Euro mis en place par Nexans France dont l'encours maximum est contractuellement fixé à 70 millions d'euros.

b) Variation de l'endettement net

<i>en millions d'euros</i>	1^{er} semestre 2010	1^{er} semestre 2009
Trésorerie / (Endettement) au début de la période	(141)	(536)
(Augmentation) / diminution de l'endettement net	(136)	187
Emission de l'Océane 2016*	-	37
Impact des actifs détenus à la vente (IFRS 5)	-	-
Trésorerie / (Endettement) à la fin de la période	(277)	(312)

* Part de l'Océane affectée en capitaux propres conformément à IAS 32

c) Emprunts obligataires

Le Groupe a émis le 23 juin 2009, une nouvelle obligation à option de conversion et/ou d'échange en actions nouvelles ou existantes (Océane) dont les principales caractéristiques sont les suivantes :

- 4 000 000 d'obligations d'une valeur nominale de 53,15 euros, soit une émission totale de 212,6 millions d'euros.
- Prix d'émission représentant une prime de 30 % par rapport au cours de référence de 40,89 euros du jour de l'émission.
- Obligations remboursables au pair à échéance du 1^{er} janvier 2016 avec la faculté pour les investisseurs de demander le remboursement au 1^{er} janvier 2015.
- Coupon annuel de 4 %.

En application de la norme IAS 32, la quote-part à l'initiation de cet emprunt obligataire convertible correspondant à la valeur de l'option, est présentée au sein des capitaux propres pour un montant de 37 millions d'euros (pour l'effet d'impôt associé voir **Note 7.b.**).

Les autres emprunts obligataires présents au 30 juin 2010 correspondent :

- A l'émission obligataire du 2 mai 2007, date à laquelle Nexans a émis son premier emprunt obligataire pour un montant nominal de 350 millions d'euros. Les principales caractéristiques de cette obligation sont les suivantes :
 - Montant : 350 millions d'euros
 - Prix d'émission : 99,266 %
 - Echéance : 2 mai 2017
 - Coupon : 5,75 %

- A l'Océane émise en Juillet 2006 pour un montant nominal de 280 millions d'euros dont les principales caractéristiques sont les suivantes :
 - 3 794 037 d'obligations de 73,8 euros de valeur nominale unitaire.
 - Obligations remboursables au prix de 85,76 euros le 1er janvier 2013.
 - Coupon annuel de 1,5 %.

En application de la norme IAS 32, la quote-part à l'initiation de cet emprunt obligataire convertible, correspondant à la valeur de l'option, est présentée au sein des capitaux propres pour un montant de 34 millions d'euros (pour l'effet d'impôt associé voir **Note 7.b.**).

Note 14 Instruments dérivés

La valeur de marché des instruments dérivés utilisés par le Groupe en couverture des risques de change et de variation des cours des métaux non ferreux, est présentée dans le tableau suivant :

<i>en millions d'euros</i>	30 Juin 2010	31 décembre 2009
Actif		
Dérivés de change – Couverture de flux de trésorerie*	37	24
Dérivés de métaux – Couverture de flux de trésorerie*	10	38
Dérivés de change – Trading*	10	10
Dérivés de métaux – Trading*	2	10
Sous-total Actif	60	82
Passif		
Dérivés de change – Couverture de flux de trésorerie*	28	11
Dérivés de métaux – Couverture de flux de trésorerie*	18	5
Dérivés de change – Trading*	29	11
Dérivés de métaux – Trading*	4	3
Sous-total Passif	79	30

* Au sens de la norme IAS 39

Ces montants sont inclus dans les postes « Autres actifs financiers courants » et « Autres passifs financiers courants » du bilan consolidé. Les instruments dérivés sont constitués pour l'essentiel d'achats et de ventes à terme.

Pour les dérivés qualifiés de 'Couverture de flux de trésorerie', une réconciliation directe des positions d'ouverture et de clôture au bilan avec les montants comptabilisés dans le poste 'Variations de juste valeur et autres' des capitaux propres n'est pas possible, certaines positions pouvant notamment donner lieu à des reports d'échéances sans rupture de la qualification de couverture de flux de trésorerie.

Note 15

Passifs éventuels, litiges

Litiges et procédures ayant donné lieu à constitution de provisions

Pour les cas où les critères de constitution des provisions sont réunis, Nexans estime que les provisions constatées à ce jour dans les comptes sont suffisantes pour que leur résolution n'engendre pas d'impact significatif sur ses résultats. Cette estimation du risque potentiel tient compte selon les cas, des assurances dont le Groupe dispose, des garanties de tiers et/ou de l'évaluation de la probabilité de condamnation faite par des tiers :

- Dans le cadre de l'allocation définitive du goodwill résultant de l'acquisition des activités Câbles du Groupe Madeco au 30 Septembre 2008, Nexans a constaté dans ses comptes 2008 retraités (voir Note 11 des comptes consolidés au 31 décembre 2009), une provision de 16 millions d'euros visant à couvrir différents risques identifiés à date d'acquisition.
- L'exécution d'un contrat de haute tension sous-marine rencontrait des difficultés à fin 2009. Un bateau chinois participant à l'installation avait accidentellement endommagé une liaison fibre optique sous-marine de l'armée chinoise, laquelle avait par la suite retenu le bateau en question et fait obstacle au déchargement de l'équipement Nexans qui était à son bord. L'armée avait initié courant 2009 une procédure contre plusieurs parties, y compris Nexans, pour un montant d'environ 7 millions d'euros. Nexans réfutait toute responsabilité au motif que cette dernière incombait au propriétaire opérateur du bateau. Finalement, un accord a été trouvé devant le juge entre Nexans, le client, le sous-traitant et l'armée chinoise mettant fin à toute réclamation par l'armée et l'assureur, sans aucune conséquence financière pour Nexans. Les discussions avec le sous traitant se poursuivent, celui-ci réclamant désormais le paiement de factures couvrant la location de son matériel pour la période pendant laquelle celui-ci a été immobilisé à la demande de l'armée chinoise.

Le client, une société détenue par l'Etat, conteste par ailleurs toujours les montants dus au titre de la protection du câble déjà posé (et en fonctionnement) sur le fondement du caractère excessif du temps passé dans l'exécution. Le montant total des travaux de protection déjà réalisés à fin décembre 2009 et qui n'ont pas pu être finalisés depuis, s'élève à environ 20 millions d'euros. Même si le Groupe considère que les dispositions contractuelles liant Nexans et le client ne permettent pas de justifier les réclamations de ce dernier, le contexte local ne permet pas de prévoir l'issue des discussions en cours. Nexans a constitué dans ses états financiers au 30 juin 2010, une provision sur la base de la transaction proposée au client.

Les autres risques liés à des contentieux, réclamations de tiers ou autres différends existants ou probables ayant donné lieu à provision au 31 décembre 2009 et 30 juin 2010 n'ont pas individuellement, selon l'estimation de Nexans, un caractère suffisamment matériel pour justifier une information spécifique dans les comptes consolidés.

Passifs éventuels liés aux litiges, procédures et enquêtes administratives

- Parmi les situations n'ayant pas donné lieu à constitution de provisions, on citera le cas de câbles fabriqués par une filiale européenne du Groupe vendus à un fabricant de harnais. Ce fabricant les a ensuite revendus à un autre équipementier, qui les a lui-même revendus à un constructeur automobile européen. La filiale de Nexans n'a pas été informée des spécifications requises par le client final. Le client final aurait utilisé ces câbles conjointement avec des commutateurs servant notamment au fonctionnement d'essuie-glaces et un certain nombre de câbles se seraient cassés. La filiale de Nexans a estimé que les câbles vendus correspondaient aux spécifications convenues avec son client, le fabricant de harnais.

Une procédure de référé-expertise a été initiée en janvier 2008 par l'équipementier automobile à l'encontre du fabricant de harnais dont l'objet est la recherche et la préservation de la preuve dans le but d'établir la responsabilité des différents intervenants et Nexans a été impliqué dans cette procédure. Dans le cadre de cette procédure, l'équipementier a mis en cause la non-conformité des câbles aux spécifications techniques, ce que le fabricant de harnais et Nexans ont réfuté. Le constructeur automobile aurait par ailleurs lancé une campagne de rappel qui aurait concerné environ 350 000 commutateurs installés. Enfin, l'équipementier a confirmé que son client, le constructeur automobile a émis, en 2007, une réclamation de 17 millions d'euros à son encontre suite aux retours de véhicules à cette date.

Bien qu'il ne soit pas possible de déterminer, à ce jour, les conséquences du cas décrit ci-dessus, Nexans estime que son issue n'aura pas d'effet significatif sur sa situation financière consolidée, sans pour autant pouvoir l'exclure.

- Fin janvier 2009, des enquêtes de concurrence ont été engagées à l'encontre de Nexans et d'autres producteurs de câbles. Ces enquêtes se poursuivent toujours et sont conduites désormais par la Commission Européenne et les autorités de la concurrence en Australie, en Nouvelle-Zélande, en Corée du Sud (outre une enquête portant sur les activités réalisées localement) et aux Etats-Unis. Elles concernent les câbles d'énergie sous-marins et souterrains ainsi que les matériels et services associés.

Le Groupe n'est pas en mesure de se prononcer sur les suites qui seront données. Sans préjuger des conclusions des enquêtes, mais compte tenu du niveau d'amendes infligées récemment par les autorités américaines et européennes et des conséquences directes et indirectes qui pourraient en résulter, ces événements peuvent avoir un effet défavorable significatif sur les résultats et donc la situation financière du Groupe.

Obligations contractuelles pouvant donner lieu au paiement d'indemnités et risques liés aux opérations de fusion et acquisition.

- Risques de nature commerciale

De manière générale, les sociétés du Groupe donnent aux clients des garanties sur la qualité des produits vendus sans mise en place de garanties bancaires ou cautions.

Elles ont néanmoins également pris des engagements d'indemnisation auprès de banques ou d'autres tiers, notamment institutions financières, qui ont émis des garanties ou cautions de bon fonctionnement en faveur de clients et des garanties données en couverture des avances reçues des clients (621 millions d'euros et 604 millions d'euros respectivement au 30 juin 2010 et 31 décembre 2009).

Lorsque des événements, tels que les retards de livraison ou des litiges sur l'exécution du contrat, rendent probable ou potentielle la réalisation d'un risque au titre des garanties données, celui-ci est respectivement provisionné (si estimable) ou mentionné en tant que passif éventuel s'il est suffisamment significatif.

- Risques liés aux opérations de fusion et acquisition

Les sociétés du Groupe peuvent accorder des garanties de passif aux acquéreurs des activités cédées, sans normalement mise en place de garanties bancaires ou cautions. Lorsque des événements rendent probable ou potentielle la réalisation d'un risque au titre des garanties données, celui-ci est respectivement provisionné (si estimable) ou mentionné en tant que passif éventuel s'il est suffisamment significatif.

Conformément à ce qui est indiqué en Note 2.d. des états financiers consolidés au 31 décembre 2009, il est par ailleurs rappelé que le coût d'acquisition des activités câbles du groupe Madeco reste soumis à ajustement final sur base de l'arrêté comptable au 30 septembre 2008. Le 9 juillet 2009, Madeco a notifié Nexans de sa décision d'initier une procédure d'arbitrage pour arrêter le montant final de l'ajustement. Cette procédure est toujours en cours au 30 juin 2010. Le montant contesté par Madeco est inférieur à 30 millions US dollars.

Inversement, les sociétés du Groupe bénéficient, dans certaines opérations d'acquisitions, de garanties de la part des vendeurs. Dans le cadre de l'acquisition, réalisée le 1er août 2008, de la société italienne Intercond, Nexans bénéficie d'un compte séquestre en garantie des obligations d'indemnisation des vendeurs au titre du contrat d'acquisition (28 millions d'euros jusqu'au 31 décembre 2010, 21 millions d'euros jusqu'au 31 décembre 2011, 14 millions d'euros jusqu'au 31 décembre 2012 et 7 millions d'euros jusqu'au 31 décembre 2013).

Note 16

Événements postérieurs à la clôture

Aucun événement à reporter.